

**GENOLIER** La gestion du Bois de Chênes sera confiée à une fondation à créer. Celle-ci devra financer la remise en état du bâtiment historique.

# Rénovation douce pour la ferme

**DIDIER SANDOZ**

dsandoz@lacote.ch

Les traits se précisent pour ceux qui dessinent l'avenir du Bois de Chênes. Presque trois ans se sont écoulés depuis la dénonciation, par le canton de Vaud, du droit de superficie dont il bénéficiait depuis un demi-siècle. La commune de Genolier reprenait ainsi possession de ses terres, mais perdait du même coup une redevance annuelle indexée qui culminait à 72 000 francs et surtout se retrouvait face au défi d'organiser la gestion de ce lieu unique.

A quelques jours de la fin de la législature, en juin 2011, municipalité et canton signaient une convention de transition. Par ce document, les parties se donnaient trois ans pour discuter de l'avenir de ce sanctuaire naturel, fort prisé par les habitants de la région.

## Des tensions apaisées

Ce délai n'a pas été de trop pour que s'installe la confiance entre les nombreux intervenants dans ce dossier. «Certains en avaient fait une récupération politicienne, d'autres avaient des visées plutôt extrêmes en matière de préservation et nous, commune de Genolier, n'étions pas prêts à financer tout seuls la rénovation de la ferme, délaissée durant le bail du canton et l'entretien de ces forêts sans pouvoir les exploiter», résume le municipal Georges Richard. «Pendant la durée de la convention avec le canton, nombre d'intervenants ont posé de nouvelles règles au sein de ce Bois de Chênes. Quand Genolier l'avait confié, on ne parlait pas de réserve intégrale, ni de batraciens. Durant un demi-siècle, tout le monde a joué dans notre jardin sans qu'on soit tenu au courant.»

Aujourd'hui, les tensions se sont apaisées et, à une exception près (lire ci-contre), le dialogue est



Quelque 4,5 millions de francs devront être investis pour remettre en état la ferme du Bois de Chênes, sans en modifier l'esprit, à part un abri pour les classes en visite et une modeste salle de réunion à aménager. C. SANDOZ

constructif. La Municipalité de Genolier a dévoilé hier soir à son Conseil communal l'avancement des réflexions. Cette assemblée devra valider le principe de confier la gestion du bois à une fondation. Pour la constituer, la commune de Genolier engagera 50 000 francs. Les statuts prévoient un Conseil de fondation ouvert à d'autres membres que les seuls élus de Genolier. L'Association du Bois de Chênes (ABCG), qui réunit quelque 1300 amis de ce lieu, s'y est déjà vue proposer un siège. «Nous sommes passés du statut d'interlocuteur qui devait se faire entendre à celui de véritable partenaire», se félicite son président, Noé Graff.

Cette fondation à constituer aura aussi pour mission de financer les travaux impératifs de remise en état de la ferme du Bois de Chênes. «Un architecte a déjà

été désigné et les grandes lignes de cette rénovation et son coût, à savoir quelque 4,5 millions de francs, sont aujourd'hui connus», révélait Noé Graff lors de la récente assemblée générale de l'ABCG.

## Peu de modifications

«Une chose est sûre: l'affectation de cette construction ne changera pas», assure Georges Richard. Le bâtiment classé aux monuments historiques abritera un appartement pour un conservateur du Bois de Chênes et sa famille, un

espace pour assurer un abri aux courses d'école et une petite salle de réunion y seront aménagés dans les murs existants. «Et il n'y aura pas davantage d'autorisation de circuler en voiture qu'aujourd'hui», précise le Municipal de Genolier. Celui-ci se dit confiant sur le plan politique et Noé Graff n'est guère inquiet par le financement à collecter. «Ce sera un bon projet qui séduira des entités prêtes à s'engager pour la préservation de la nature et de ce site essentiel.»

## UN INCONNU SÈME LA ZIZANIE VIA FACEBOOK

«Une clinique et un fitness sont prêts à investir pour transformer ma ferme en un lieu destiné à la remise en forme.» «La menace de réaliser, en mon centre, un mélange de Ballenberg et du Signal de Bougy est en train de se concrétiser.» «La Municipalité de Genolier cherche 5 millions pour me transformer en pôle de biodiversité qu'il faudra rentabiliser en attirant beaucoup de visiteurs, c'est-à-dire transformer ma ferme en maison pédagogique avec hébergement, espace de rencontre, d'expositions, d'animations, ferme modèle avec jardin bio et animaux rares, accès routiers et parkings.» Telles sont les informations, péremptoires mais jamais vérifiables car dépourvues de sources, régulièrement publiées sur Facebook par un internaute anonyme qui se cache derrière le pseudonyme «Bois de Chênes». «Ce profil Facebook a une très forte capacité de nuisance», déplore Philippe Martinet, vice-président de l'ABCG. Quant à Georges Richard, il regrette que la clarification des rapports entre divers intervenants au Bois de Chênes au cours des trois ans écoulés ne se reflète pas sur les réseaux sociaux. «Nous étions plusieurs à avoir le même but sans forcément suivre le même chemin pour y parvenir dans un contexte très émotionnel». L'inconnu qui se cache derrière ce profil Facebook non identifiable ne semble pas encore l'avoir compris.



«Durant un demi-siècle, tout le monde a joué dans notre jardin sans qu'on soit tenu au courant.»

**GEORGES RICHARD**, MUNICIPAL À GENOLIER.